

Assemblée nationale

COMPTE RENDU ANALYTIQUE OFFICIEL

Session ordinaire de 2005-2006 - 38^{ème} jour de séance, 86^{ème} séance

1^{ère} SÉANCE DU JEUDI 1^{ER} DÉCEMBRE 2005

PRÉSIDENCE de M. Yves BUR

vice-président

DIVERSITÉ SOCIALE DANS LES CLASSES PRÉPARATOIRES ET AUTRES ÉTABLISSEMENTS

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de loi de M. Ayrault et plusieurs de ses collègues visant à permettre la diversité sociale dans la composition des classes préparatoires aux grandes écoles et autres établissements sélectionnant leur entrée.

M. Bruno Le Roux - Je voudrais d'abord donner l'exemple d'établissements de ma circonscription, les lycées Jacques-Feyder et Auguste-Blanqui, qui en vingt ans, n'avaient fait entrer que quelques élèves à Sciences Po. Grâce aux conventions d'éducation prioritaire, depuis trois ans, ce sont vingt élèves qui y sont entrés, et les conséquences en sont bien visibles. D'abord, ces élèves ont montré qu'ils étaient capables de réussir leur scolarité aussi bien que les autres. Surtout, l'effet d'entraînement dans leurs lycées a été formidable. Les équipes éducatives, les associations de lutte contre l'échec scolaire se sont mobilisées et même ceux qui n'entraient pas à Sciences Po ont bénéficié d'un nouveau climat de solidarité et de réussite, comme me l'ont confirmé les deux proviseurs. En profitent des élèves qui, normalement, n'auraient jamais accédé aux grandes écoles.

Et pourquoi n'y seraient-ils pas entrés ? D'abord parce que, lorsqu'on fréquente ces lycées, cela ne vient même pas à l'esprit. Le dispositif que nous proposons a au moins cette grande vertu que, demain, chaque élève, où que soit son lycée, saura qu'il existe cette possibilité, pourra se renseigner et peut-être, s'il veut aller dans cette voie, s'en donnera les moyens. L'information est donc primordiale dans ces établissements. En second lieu, il faut aussi que ces élèves soient en état d'évaluer la prise de risque que constitue l'entrée dans une grande école. Ils viennent en effet de familles où l'on ne peut se permettre l'échec, car il faut travailler et gagner sa vie à tout prix. Pour répondre à ce besoin, des initiatives ont déjà été prises : par exemple, toujours dans ma circonscription, Supméca ou l'institut Galilée de Villeteuse valident les acquis pour permettre une meilleure insertion dans la vie universitaire. Notre proposition leur donne un cadre d'ensemble cohérent.

Je voudrais en second lieu évoquer l'opération « nos quartiers ont des talents » à laquelle j'ai participé il y a quelques jours. Il s'agissait de mettre en relation les jeunes diplômés de ma circonscription, où le taux de chômage est très élevé, et les grandes entreprises qui viennent s'installer dans la Plaine Saint-Denis. Deux cents jeunes diplômés à bac plus quatre qui cherchaient du travail depuis plus de six mois ont ainsi pu rencontrer les chefs

d'entreprise, et leur dire que leurs CV, ordinairement, n'étaient même pas regardés, que leur formation, pourtant de qualité, n'était pas évaluée.

Ces exemples montrent qu'il existe dans nos quartiers une grande aspiration à la réussite par les études et la formation, mais que ces jeunes qui souffrent d'abord de toutes les inégalités subissent ensuite toutes les discriminations. Adopter cette proposition aurait des conséquences très concrètes et donnerait aussi au pays un signal très symbolique de notre volonté d'assurer l'égalité républicaine.

Ces dernières semaines, le Gouvernement a été impuissant à trouver une issue positive à la crise. J'attends avec impatience les annonces que le Premier ministre fera ce matin, en particulier en matière éducative, mais je redoute une fois de plus un saupoudrage. Or la France connaît une crise d'identité. Face à une demande forte, et légitime, d'ordre public et de sécurité, il nous faut montrer la complexité de la situation, mais aussi donner espoir avec des mesures concrètes. C'est le sens de notre proposition, qui repose sur l'idée d'un pacte républicain. Autant j'ai été choqué par le fait que le président de la commission ait annoncé d'emblée qu'il n'y aurait pas de discussion des articles, autant, Monsieur Geoffroy, j'ai été rassuré par votre intervention. J'y ai vu la volonté du groupe UMP de débattre au fond. Je vous en remercie au nom du groupe socialiste : nous voulons en effet débattre des dispositions article par article. C'est d'ailleurs le seul aspect de votre intervention sur lequel nous soyons d'accord. (*Rires*)

Les projecteurs sont braqués sur les territoires où se concentrent toutes les inégalités - échec scolaire, problèmes de santé publique, logements indécents, chômage et discriminations. Démolissons ces inégalités une à une, et commençons dès aujourd'hui dans le domaine de l'éducation ! Trop d'enfants des classes moyennes et populaires sont exclus des grandes écoles. En vertu d'un principe essentiel de notre République, il faut mettre tous les lycées de France sur un pied d'égalité. Le Gouvernement ne doit pas s'obstiner à vouloir s'occuper de cette question lui-même : cette proposition de loi cohérente y suffit. Face aux inégalités qu'il constate quotidiennement, le Parlement aurait tout intérêt à ne pas attendre pour bâtir une loi éminemment républicaine en ce qu'elle exclura toute stigmatisation, tout zonage et toute discrimination, car elle s'appliquera à tout le territoire de la République.

En acceptant de poursuivre le débat parlementaire sur ce texte au cours des prochaines semaines, nous enverrons un signal fort à tous les lycéens de France, aux collégiens qui se préparent à entrer au lycée, et à l'ensemble de nos concitoyens.

Les conventions mises en place à Sciences Po nous rappellent que l'intelligence, la curiosité, la capacité de travail et l'ambition ne sont pas liées à une catégorie sociale ou à un mode de vie.

Elles rappellent aussi qu'il est moralement injuste, socialement dangereux et économiquement absurde de priver les entreprises, les associations et les administrations publiques de talents intellectuels et de personnalités fortes, tantôt par simple paresse de recrutement, tantôt par dédain social, voire par racisme. Elles rappellent enfin que les établissements d'enseignement supérieur en général - et ceux qui prétendent former les élites en particulier - ont une responsabilité majeure en matière de cohésion sociale et de prospérité.

Naturellement, cette proposition de loi serait incomplète si un plan de lutte contre l'échec scolaire ne l'accompagnait pas.

Il faut également organiser l'accompagnement de la réussite scolaire. Je suis choqué de voir des entreprises cotées en bourse, comme Acadomia, faire - à des tarifs prohibitifs - commerce de l'envie de réussir, au détriment du lien social dans les quartiers. Nous devons aider les associations qui oeuvrent à la réussite scolaire : s'il faut encourager la voie d'excellence, il faut aussi garantir à chacun une qualification. Accès à l'emploi pour tous et réussite par l'excellence pour ceux qui le souhaitent : voilà les piliers de notre République ! Ils méritent que nous en discutons (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste*).